



**1/3 DE VOS ORDURES
MÉNAGÈRES SONT DES
DÉCHETS ORGANIQUES !**



Que sont les déchets organiques ?

Ce sont nos déchets alimentaires, épluchures, marc de café, restes de repas, aliments périmés, ... C'est à cause d'eux que notre poubelle sent mauvais.



Une solution ? Le compostage



- Logique : nos ordures ménagères vont à l'incinérateur. Les biodéchets sont composés de 60 à 90% d'eau, c'est donc un non-sens de les incinérer !
- Pratique : en mettant nos biodéchets au compost, fini les mauvaises odeurs et nous sortons notre poubelle bien moins souvent.
- Economique : sur le territoire de la CCVT, le coût de la gestion des ordures ménagères était de 350 €/tonne en 2020. En compostant, on pourrait économiser jusqu'à 560 000 € par an !
- Ecologique : Grâce au compostage local, on évite de transporter vos biodéchets jusqu'à l'incinérateur et on obtient un engrais naturel pour le jardin !

Convaincu ? Deux solutions !

- Vous avez un jardin : venez chercher votre composteur à la CCVT à Thônes.
- Vous êtes en copropriété : faites comme des résidents de Dingy ou de Thônes ! Concertez-vous puis contactez la CCVT pour la mise en place d'un site de compostage partagé.

Pour plus d'informations :

ccdesvalleesdethones.fr/page/compostage
Contact : ambassadeur@ccvt.fr / 04.50.32.17.35



Nous vous proposons à prix
préférentiel :



Composteur
en plastique
de 400 l



Composteur
en bois
de 600 l



Un bioseau



Un site de compostage
partagé constitué
de 3 bacs en bois
de 600 l